



Extrait des discussions tenues à l'assemblée des MRC du 22 juin 2020

---

**RÉSOLUTION AMRC-2020-06-22/03**

**Mise en œuvre de l'annonce de soutien  
aux services de développement des  
MRC du budget du 10 mars 2020**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la crise actuelle découlant de la pandémie pourrait causer la fermeture de plusieurs petites et moyennes entreprises dans les régions;

**CONSIDÉRANT QUE** des fermetures d'entreprises viables seraient dommageables pour la vitalité et le tissu économique des régions;

**CONSIDÉRANT QU'**un grand nombre de petites et moyennes entreprises ont dû avoir recours aux programmes de prêts mis en place par les gouvernements pour survivre;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs petites et moyennes entreprises n'ont pas encore pris la mesure de la situation et ont de la difficulté à arrêter leur stratégie pour les prochains mois;

**CONSIDÉRANT QUE** le soutien, l'accompagnement et le conseil aux entrepreneurs sont la pierre angulaire pour répondre aux nombreuses demandes et aux besoins exprimés partout en région;

**CONSIDÉRANT QUE** les ressources des services de développement des MRC sont actuellement sous pression en raison de l'augmentation considérable du nombre d'entreprises demandant de l'aide, des conseils et de l'accompagnement;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Finances écrivait dans son budget du 10 mars dernier que « les MRC et leur service de développement économique ont un rôle essentiel dans la croissance des entreprises de leur territoire » et annonçait le versement de 97,5 M\$ sur cinq ans pour permettre à celles-ci de se doter de ressources additionnelles pour accompagner les entreprises de leur territoire;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'accroître la capacité des services de développement économique des MRC en matière d'accompagnement des entreprises pour les aider à traverser la crise économique découlant de la pandémie;

**CONSIDÉRANT QUE** les partenaires du monde municipal, dont la FQM, ont demandé à plusieurs reprises le versement de cette aide le plus rapidement possible;

**CONSIDÉRANT** l'urgence d'agir;

**Il est proposé par les membres de l'assemblée des MRC que la FQM :**

**DEMANDE** au ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon :

- **DE VERSER** immédiatement les sommes annoncées dans le budget du 10 mars dernier pour permettre aux MRC d'accroître les services aux entreprises de leur territoire selon les priorités qu'elles auront identifiées et les choix qu'elles auront arrêtés;



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

- **DE BONIFIER** l'enveloppe budgétaire en prévoyant 21,5 M\$ la première année comme les années subséquentes afin de répondre aux besoins importants actuellement constatés par les services de développement des MRC.

Copie conforme de la résolution AMRC-2020-06-22/03 adoptée par l'assemblée des MRC le 22 juin 2020

SYLVAIN LEPAGE  
Directeur général

23/06/2020

Date